

Chers adhérents,

Rappelons que le SI Vauhallan est membre fondateur et administrateur de l'association « Un orgue à Vauhallan ».

Une plaque avec le nom des donateurs va bientôt être apposée sur le côté de l'orgue situé dans l'église Saint Rigomer, Sainte Ténestine.

Il est encore temps d'avoir votre nom en participant au remboursement de l'achat de cet orgue, en complétant votre don initial ou en le faisant pour la 1^{ère} fois, selon le barème que vous retrouvez dans le mail ci-joint.

A votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'équipe du SI Vauhallan

Objet : avis aux donateurs

Chers amis de l'orgue,

Lors de notre assemblée générale du 9 mars dernier, nous évoquions encore la perspective d'un concert le samedi 28 mars. À peine une semaine plus tard, nous étions confinés... Pour le moment, les perspectives restent assez incertaines.

Comme promis lors de nos appels au parrainage pour financer l'achat de l'orgue, nous avons décidé de faire réaliser la plaque répertoriant les donateurs. Cette plaque sera apposée sur le côté droit de l'orgue, comme l'avait fait le propriétaire précédent de l'orgue.

Signalons qu'il est encore temps d'avoir votre nom inscrit sur cette plaque, en complétant votre don initial ou en donnant pour la première fois, selon le barème que nous rappelons :

- 100 € par tuyau (T),
- 1000 € pour 1 tuyau fondateur (TF).

Actuellement, notre association « Un orgue à Vauhallan » compte

- 7 donateurs pour 1 TF
- 1 donateur pour 5 T
- 2 donateurs pour 3 T
- 4 donateurs pour 2 T
- 11 donateurs pour 1 T

certaines donateurs figurant dans deux catégories.

Rappelons que les dons sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 66%.

C'est le cas également pour la cotisation annuelle de 20€, qui donne par ailleurs droit à un tarif réduit pour les concerts organisés par notre association.

Bien cordialement,

Harm Smit & Renée Delattre.